

Courriel à Monsieur Oskar Freysinger, Conseiller national. Copie à ses collègues de parti, Messieurs Yves Nidegger et Marc Falquet.

Chêne-Bougeries, le 15 juin 2011

Monsieur le Député,

Un problème réel serait à débattre au Parlement : l'enlèvement d'enfants par le Service de Protection des Mineurs (SPMI) et leur placement hors de Genève.

L'association Pères, Mères, Enfants, Solidaires (PMES) possède des dossiers de parents n'ayant eu d'autre choix que celui de quitter la Suisse, pour garder leur enfant auprès d'eux.

Le SPMI (Service de Protection des Mineurs) est une " entreprise" dont le système n'est pas en phase avec les DROITS DE L'HOMME ET CEUX DE L'ENFANT. Son rôle ne devrait se borner qu'à aider (et conseiller) les familles, lors de divorces, d'enfants dont les parents se droguent, ou sont décédés.

Le rôle des assistants sociaux devrait être supervisé par un organe **extérieur** à l'institution. Cet organe existe, mais ne s'implique pas en réalité, dans les faits.

Monsieur Charles Berr, n'en est pas capable lui-même, congédiant systématiquement deux personnes hautement qualifiées, qui reconnaissaient les failles du système étatique, alors que je produisais des dossiers au DIP et au SPMI. Monsieur le Conseiller d'Etat Charles Beer, laisse trop de liberté aux assistants sociaux, et c'est là que le bât blesse.

### **A QUAND UN AUDIT ?**

J'espère que ces lignes vous auront convaincu que le sujet est grave.  
Veuillez agréer, Monsieur le Député, mes respectueux sentiments.

Leïla Elisabeth Pellissier